

Mouxine Twenty One

Poudre mouillable
Insecticide adulticide et larvicide

UTILISABLE EN
PRÉSENCE
D'ANIMAUX

ADULTICIDE
MOUCHES ET
TÉNÉBRIONS,
LARVICIDE
TÉNÉBRIONS

LONGUE
RÉMANENCE

RÉGLEMENTAIRE

- AMM du Ministère de l'Agriculture n° BTR0082
- Produit biocide insecticide TP18

COMPOSITION

- Azaméthiphos
- n° CAS : 35575-96-3 10% (% m/m)

PROPRIÉTÉS

- **MOUXINE Twenty One** agit par contact et ingestion sur le système nerveux des insectes.
- **MOUXINE Twenty One** possède une formulation sucrée qui lui confère un fort pouvoir attractif.
- **MOUXINE Twenty One** est une poudre mouillable pour désinsectiser tous les bâtiments d'élevage, à action adulticide sur les mouches et ténébrions, et larvicide sur les ténébrions.
- **MOUXINE Twenty One** est efficace pendant 8 semaines.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : poudre
Couleur : blanc
Densité relative : 0,6
pH : 5,8

EFFICACITÉ

• Doses d'emploi :

Élevage

Logement d'animaux domestiques, matériel de transport d'animaux domestiques :

- Mouches : 250 g pour 100 m² de surface au sol, à traiter.
- Ténébrions : 500 g pour 100 m² de surface au sol, à traiter.

PRÉSENTATIONS

POT DE 250 G pour 50 à 100 m² protégés au sol
GTIN 05425005396623

POT DE 1 KG pour 200 à 400 m² protégés au sol
GTIN 05425005396579

Produit Neodis
10, rue Clément Ader – CS 60611 – 78519 Rambouillet cedex
Tel: 01 34 94 19 12



Usage réservé aux professionnels pour application en **ÉLEVAGES**

Qaliam

Z.I. d'Etriché - B.P. 20341 - 49503 SEGRÉ CEDEX - Tél : +33 (0)2 41 92 11 11
Fax : +33 (0)2 41 61 04 59 - Email : info@qaliam.com - Web : www.qaliam.com

Comment
l'utiliser

UTILISATION

• Désinsectisation

Traitement contre les mouches adultes pour 100 m² au sol :



En pulvérisation épaisse:

- Mélanger **250g de MOUXINE Twenty One** dans **2 L d'eau**.

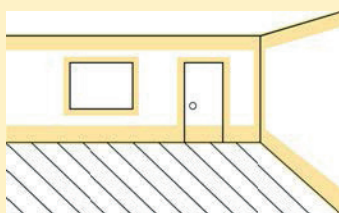
- Pulvériser la préparation en réalisant au moins 60 taches de 30x30cm sur le bas et le haut des murs (sur environ 50cm), puis dans les angles et aux endroits où les mouches se posent fréquemment (encadrements des portes et des fenêtres, points d'eau, murs clairs, poutres, tuyauteries, etc...).

- Pulvériser hors de portée des animaux.

En badigeonnage :

- Mélanger **250g de MOUXINE Twenty One** avec **250 mL d'eau tiède** jusqu'à l'obtention d'une pâte suffisamment fluide pour être appliquée.

- Placer au moins 60 taches de 30x30cm aux mêmes endroits que pour la pulvérisation épaisse (cf. partie ci-dessus).



■ Zone d'application préconisée

Traitement contre les ténébrions (larves & adultes) :



Dès le départ des animaux :

- Diluer **1 kg de MOUXINE Twenty One** dans **20 L d'eau**, pour 1000 m² au sol.

- Pulvériser **MOUXINE Twenty One** sur le bas des murs du bâtiment, jusqu'à une hauteur de 1 m.

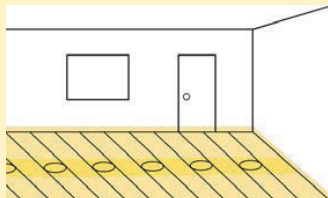
Au vide sanitaire pour 100m² au sol :

- Utiliser **MOUXINE Twenty One** en pulvérisation pendant le vide sanitaire, après mise en place de la nouvelle litière et avant introduction du matériel (abreuvoirs, mangeoires...).

- Mélanger **500 g de MOUXINE Twenty One** dans **10 L d'eau tiède** jusqu'à obtenir une solution suffisamment fluide pour être pulvérisée.

- Pulvériser la moitié de la solution sous l'emplacement des assiettes, sur les sous-bassement (sur une bande de 50cm de large). Pulvériser l'autre moitié sur l'ensemble de la litière en remontant sur 50 cm en bas des murs.

- Ne pas traiter les endroits destinés à recevoir les aliments ou susceptibles d'être léchés.



■ Zone d'application préconisée

Ne pas appliquer sur les murs blanchis à la chaux ni sur des surfaces poreuses.

Pour une lutte efficace contre les mouches, réaliser un traitement larvicide avec **Mouxine Maggots** juste après le traitement **Mouxine Twenty One**.

CONSERVATION

Durée de conservation : 24 mois

Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé et à l'abri du gel.

Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, ne pas réutiliser les emballages vides.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Tous les produits doivent être appliqués hors de la portée des animaux.

Produits réservés à un usage professionnel. Utiliser les biocides avec précautions. Consulter la fiche de sécurité et l'étiquette, avant toute utilisation.

Porter des gants lors de la manipulation du produit, se laver les mains après chaque utilisation.

Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau additionnée de détergent.

L'applicateur doit porter des EPI (Equipement de Protection Individuelle) pour l'utilisation du produit **MOUXINE Twenty One** : une combinaison intégrale étanche et des bottes étanches, un appareil respiratoire filtrant (FFP2), des lunettes hermétiques norme EN 166, des gants résistants aux produits chimiques norme EN 374-1.

Le produit non utilisé et son emballage doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Composants dangereux : Azamethiphos Tech.



Attention

• Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H332 - Nocif par inhalation H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

• Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P273 - Éviter le rejet dans l'environnement P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation P391 - Recueillir le produit répandu P501 - Éliminer le contenu/ récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Numéro d'appel d'urgence :
INRS : +33(0)1 45 42 59 59